

« MEMBRE » de l'ACME...

Vous trouverez tout au bas de cette page les modalités pour devenir membre de l'ACME

Questions-réponses à propos de l'ACME :

**(certains services/fonctions relatifs à notre « espace membres »
concernent notre futur site qui devrait être opérationnel dans le courant de l'année)**

Qu'est-ce que l'« A.C.M.E. » ?

L'ACME est une association sans but lucratif, sans aucune appartenance religieuse ni politique, ayant pour objet « d'organiser, de promouvoir et d'aider toute initiatives et activités propres à développer la diffusion, l'enseignement et la création de la musique électroacoustique sous toutes ses formes » (parution officielle de ses statuts au Moniteur belge du 27 mars 1980 sous la référence N.2977), ceci indépendamment de toute « grammaire » musicale ou courant esthétique. Vu l'originalité et le sérieux de ses objectifs didactiques et culturels, l'ACME a dès sa première année d'existence bénéficié de la reconnaissance et de l'aide des pouvoirs publics belges (Ministères belges de la Culture et de l'Emploi et du Travail).

Que veut dire « A.C.M.E. » ?

Atelier Créatif de Musique Electroacoustique.

Le terme *atelier* vient du fait qu'à ses débuts l'ACME disposait effectivement d'un atelier où des cours de techniques électroacoustiques de création musicale étaient donnés et où des instruments électroniques de musique étaient non seulement mis à la disposition de ses membres, mais aussi modifiés ou réparés à leur demande, voire même entièrement développés (synthétiseur analogique)... Dans cette optique, l'ACME fournissait également à l'époque une aide technique complète permettant éventuellement à ses membres de disposer chez eux d'un studio domestique destiné à leurs propres créations sonores. Les classes de musique électroacoustique et centres de recherche s'étant entre-temps multipliés un peu partout en francophonie, les activités didactiques de l'ACME se sont progressivement concentrées sur l'édition d'un bulletin d'information à destination de ses membres (Les Cahiers de l'ACME) ainsi que sur la publication d'ouvrages de vulgarisation technique à destination des musiciens (Les Dossiers de l'ACME).

Comment est né l'ACME ?

L'ACME a vu le jour en Belgique à la fin des années 70 du constat de l'extraordinaire potentiel créatif offert par les instruments électroniques de musique – tous analogiques à l'époque. Encore fallait-il que les musiciens puissent en avoir connaissance et acquérir les notions techniques élémentaires indispensables à leur utilisation, car à l'époque le synthétiseur était encore essentiellement un instrument de laboratoire... C'est pourquoi, à l'initiative de *Paul Snaps* (musicien gradué en arts de diffusion option son), divers professionnels de l'audio – également professeurs dans les deux institutions francophones belges de formation aux métiers du son et des arts du spectacle en général (**IAD** et **INSAS**) - décidèrent de créer une association capable de tenir précisément ce rôle de trait d'union entre le musical et le technique. Il s'agissait de Messieurs *Carl Céoen, Jacques Dewèvre, Léon Geuens* et *Fernand Olivier*. Parallèlement, reconnaissant l'originalité de ce projet, de nombreuses personnalités du monde musical belge lui accordèrent aussi leur parrainage: Messieurs *Pierre Bartholomé* (chef d'orchestre de l'ensemble « Musiques Nouvelles »), *Célestin Delière, Eric Feldbusch* (directeur du Conservatoire de Bruxelles), *Paul-Baudouin Michel* (compositeur et enseignant), *Marc Moulin* (compositeur), *Henri Pousseur* (directeur du Conservatoire de Liège), *Raymond Ravar* (directeur de l'INSAS), *Jacques Siroul* (compositeur et enseignant), *Arsène Souffriau* (compositeur), *Paul Uyttebrouck* (compositeur et chef et d'orchestre) et *Robert Wangermée* (musicologue et administrateur général de la RTBF). L'ACME put ainsi dès ses débuts bénéficier de la reconnaissance et de l'aide des pouvoirs publics belges (*Ministères de l'Emploi et du Travail* - pour les deux premières années - et *de la Culture* - contrat programme jusqu'à fin 2008) pour la réalisation de ses objectifs didactiques et culturels.

A qui s'adresse l'ACME ?

L'ACME s'adresse en priorité aux professionnels et aux amateurs « éclairés » spécifiquement intéressés par l'utilisation des nouvelles techniques de création sonore et musicale (essentiellement informatiques et électroniques), quelle que soit leur appartenance esthétique ou la « grammaire » musicale dont ils relèvent. Ce concept englobe aussi bien ceux qui créent effectivement (les compositeurs, décorateurs sonores, musiciens modulateurs, etc.) que les personnes qui enseignent ces techniques, les utilisent, développent ou vendent de tels équipements, les centres de recherche, les élèves des classes électroacoustiques ou les candidats ingénieurs du son, etc. En un mot: tous ceux qui de près ou de loin sont concernés par la création de musiques et de sons à l'aide des outils actuels, ceci indépendamment de tout courant esthétique.

Quels sont les moyens de subsistance de l'ACME ?

L'ACME tire essentiellement ses revenus des cotisations versées par ses membres, d'une part, et, d'autre part, d'une subvention annuelle allouée depuis 1980 par le Ministère belge de la Culture (Communauté française : direction générale de la Culture, service de la musique). Vu l'originalité de sa démarche, l'ACME a pu conclure à partir de l'an 2000 des *contrats-programmes* de quatre puis

cinq années avec ce même Ministère garantissant ainsi encore une meilleure pérennité à notre association.

Par ailleurs, les fonds récoltés par les pages annonce à caractère strictement didactique et culturel figurant dans notre revue Les Cahiers de l'ACME (signalant, par exemple, l'organisation de manifestations professionnelles - salons, festivals - ou encore la disponibilité de livres et de disques) sont intégralement réinvestis dans notre participation à des salons professionnels tant en Belgique (Audio-visual Creative Fair) que dans le reste de l'Europe (Audio Engineering Society Convention, International Broadcasting Convention, Musikmesse, ProLight+Sound, SATIS, SIEL, Tonmeistertagung...) – voir rubrique « Agenda » sur notre site.

Enfin, les revenus tirés de la vente de nos éditions (Les Dossiers de l'ACME) et de celles d'autres éditeurs complètent utilement la subvention des pouvoirs publics belges au niveau de l'amélioration du fonctionnement général de notre association, même si cette activité économique demeure pour nous accessoire.

Qu'est-ce que « Les Cahiers de l'ACME » ?

Il s'agit de la revue d'information que l'ACME édite à destination de ses membres. Celle-ci a vu le jour en Belgique fin 1980. Vu l'originalité de sa démarche pour l'époque (elle fut la toute première revue francophone à apprendre aux musiciens à se servir des synthétiseurs, des effets et du mini studio en général et à leur faire découvrir les nouveautés en cette matière!), elle fut rapidement suivie par des éditions française (en 1982), puis suisse (en 1983) et finalement québécoise en 1990), couvrant ainsi l'essentiel des territoires francophones de la planète.

Si au départ ces éditions se différenciaient par des pages de publicités propres à chaque pays (c'était avant le grand marché européen !), aujourd'hui - dans le but de garantir à ses lecteurs une information rédactionnelle totalement indépendante - Les Cahiers de l'ACME ne contiennent plus aucune page publicitaire au sujet des « produits ». En effet, seules les annonces à caractère didactique et culturel y trouvent encore leur place - celles signalant, par exemple, l'organisation de manifestations professionnelles (salons, festivals) ou encore la disponibilité de livres et de disques...

Par ailleurs, il est important de noter que dès le début Les Cahiers de l'ACME ont parlé indifféremment des équipements de bas de gamme et de ceux de haut de gamme - les fonctions sophistiquées de ces derniers se retrouvant tôt ou tard sur leurs homologues plus économiques, il est donc important que les créateurs en aient connaissance. Parallèlement, Les Cahiers de l'ACME ont toujours assuré la couverture tant des instruments de musique que des appareils audio, les uns comme les autres tenant un rôle important dans la création musicale actuelle. Néanmoins début 1993, vu le développement du marché des équipements audio, ainsi que les problèmes rencontrés par la presse audio professionnelle francophone et les aspirations des importateurs de matériels à cette époque, il fut décidé avec l'aide de la journaliste Gisèle Clark de créer une revue distincte « Audio Pro, le

magazine ». Celle-ci voyait le jour dans la lignée de la célèbre manifestation parisienne *Audio Pro, le salon* patronnée par l'*Association des Professionnels de l'Audio* - exposition consacrée aux équipements professionnels et englobée entre-temps dans le salon du SATIS. Charles Pannel, ex directeur technique de Sono Magazine, nous fit l'honneur d'en être le premier rédacteur en chef. Entre-temps, ce supplément original de nos Cahiers a réintégré ses pénates pour se coller à présent au dos de ceux-ci, ce qui vous permet aujourd'hui d'attaquer l'actualité en fonction de vos intérêts premiers, même si la frontière séparant ces deux mondes devient de plus en plus floue...

Que vient faire « Audio Pro » dans « Les Cahiers de l'ACME » ?

Dès le début, Les Cahiers de l'ACME ont parlé indifféremment des instruments de musique et des appareils audio, les uns comme les autres tenant contribuant à notre avis à la création musicale actuelle. Néanmoins début 1993, vu le développement du marché des équipements audio, ainsi que les problèmes rencontrés par la presse audio professionnelle associés aux aspirations des importateurs de matériels à cette époque, il fut décidé avec l'aide de l'« Association des Professionnels de l'Audio » (APA) et de la journaliste *Gisèle Clark* de créer une revue distincte *Audio Pro, le magazine*. Cette scission entre le musical et l'audio résultait aussi du fait que les importateurs de matériel audio de haut de gamme ne souhaitaient pas voir leurs produits confondus avec de simples instruments de musique et, sans cette distinction physique, ces firmes auraient tout bonnement refusé d'y annoncer leurs produits...

Ecrive avec le même soucis de professionnalisme et d'indépendance que son grand frère Les Cahiers de l'ACME, dont elle ne fait donc que regrouper le rédactionnel consacré à l'audio, cette revue a vu le jour dans la lignée de la célèbre manifestation parisienne *Audio Pro, le salon* patronnée par l'APA - exposition consacrée aux équipements professionnels et englobée depuis dans le salon du SATIS. Charles Pannel, ex directeur technique de Sono Magazine, nous fit l'honneur d'en être le premier rédacteur en chef. Entre-temps, ce supplément original de nos Cahiers a réintégré ses pénates pour se coller à présent au dos de ceux-ci, ce qui vous permet aujourd'hui d'attaquer l'actualité en fonction de vos intérêts premiers (audio ou musique), même si la frontière séparant ces deux mondes devient chaque jour un peu plus floue pour les créateurs...

Qui écrit dans les Cahiers et les Dossiers de l'ACME ?

S'il nous est quelques fois arrivé de donner la parole aux inventeurs ou aux concepteurs de matériels, tels Bob Moog ou Tom Oberheim, ou d'interviewer certains fabricants, c'est essentiellement pour leur intérêt historique. En revanche, absolument aucun chef de produits ni importateur de matériel n'écrit dans nos Cahiers! Les journalistes qui collaborent à notre revue sont certes généralement des musiciens passionnés par les techniques actuelles de création musicale et sonore, mais ils possèdent en prime une solide formation technique (en audio, en informatique, en électronique, etc.) doublée d'une *pratique* et d'une *expérience* professionnelles indiscutables, tant comme musicien que comme technicien. Parmi ceux-ci citons actuellement: Willy Aubert, Bruno Balthazart, Roald Baudoux,

Perceval Belone, Dimitri Coppe, Thierry Lequeux, Christophe Martin de Montagu, Fabrizio Rota et Alain Vanckerhoven. De plus, la plupart des membres de notre rédaction assurent aussi une relecture croisée des articles de notre rédaction, cette consultation collégiale permettant d'atteindre une cohérence et une exactitude rédactionnelles supérieures. La sortie de chaque Cahier ou Dossier est donc résolument le fruit d'un travail d'équipe dont le but est de vous aider au maximum dans votre métier. Pour ce faire, nous n'avons pas non plus hésité à nous adjoindre l'aide de correspondants étrangers, comme le journaliste de réputation internationale Craig Anderton qui œuvre pour nous aux Etats-Unis (collaborateur à *Keyboard* et *EQ*, fondateur d'*Electronic Musician*) ou encore Paul White (le rédacteur en chef de la célèbre revue britannique *Sound on Sound*) dont nous avons traduit de nombreux ouvrages et articles. De telles références, doublées d'une absence totale de publicité de produits en nos pages, vous garantissent une qualité rédactionnelle résolument hors du commun!

De quoi parlent « Les Cahiers de l'ACME » ?

L'objet de notre revue est de couvrir dans les meilleurs délais l'ensemble de l'actualité dans le domaine des nouveaux moyens actuellement disponibles pour la création sonore et musicale. Cela concerne bien sûr en premier lieu les outils travail des musiciens et techniciens du son, mais aussi la technologie qui se cache derrière ces différents équipements de même que la meilleure manière d'en tirer parti. Ainsi dans la présentation d'un produit, nous souhaitons non seulement mettre en avant ses nouvelles fonctions, mais surtout informer l'utilisateur des services que ces fonctions seront capable de lui apporter dans son travail de création - lors de l'introduction de toute nouvelle possibilité, ceci inclut donc aussi une description pratique et détaillée de cette dernière. Nous n'hésitons pas non plus à comparer entre-eux les divers instruments et appareils, ni à commenter les tendances du marché de manière à ce que le lecteur puisse être correctement informé de ses évolutions. Ainsi, lors de l'achat de nouveaux matériels ou logiciels, il sera d'autant mieux à même de prendre les décisions les plus éclairées dans la gestion de son patrimoine instrumental - déjà rien qu'avec les économies ainsi réalisées, le montant de notre cotisation annuelle se trouve rapidement récupérée!

Mais notre information entend également couvrir l'ensemble des autres aspects intéressant le professionnel. Elle traite donc aussi de l'annonce de stages de formation, de conférences, de festivals, de concerts, d'expositions de matériel et propose divers comptes rendus s'y rapportant, des interviews de compositeurs, des visites techniques de studios, de même que divers articles de fond et de réflexion.

Bref, dans chacun de nos Cahiers, le lecteur retrouve ainsi sans fioritures, en une centaine de pages claires et concises, écrites par des professionnels pour des professionnels, un condensé complet de l'actualité qui le tiendra correctement au courant de l'essentiel de ce qui lui sera utile dans l'exercice de sa profession qu'il soit utilisateur, enseignant, fabricant, vendeur, étudiant ou tout simplement amateur passionné.

Quel est le rythme de parution de la revue « Les Cahiers de l'ACME » ?

Notre revue est bimestrielle, soit en moyenne une fois tous les deux mois (sauf en janvier-février), mais ceci pas forcément à une date fixe - et sûrement pas antidatée comme la plupart des magazines - car notre objectif premier reste de coller le plus près possible à l'actualité. Alors plutôt que de sortir obligatoirement le premier jour du premier mois du bimestre datée du bimestre suivant dans le but de vous faire croire que nous sommes en avance sur notre temps, notre rythme suit réellement celui de l'actualité, ce qui vous garantit la réception d'un maximum d'informations dans le délai le plus bref possible après chaque événement majeur, c'est-à-dire généralement dans le mois qui suit ce dernier - à la lecture de nos articles, vous constaterez d'ailleurs que notre rédactionnel se situe très souvent bien en avance sur celui des autres magazines (mensuels, eux), ne serait-ce que par l'éclairage que notre rédactionnel donne précisément à cette actualité!

Dans la pratique, cela nous donne le rythme annuel suivant. Le début de l'année étant marqué fin janvier par l'exposition de l'association américaine des marchands d'instruments de musique à Anaheim aux Etats-Unis, le célèbre « NAMM Show d'hiver », notre premier numéro est donc publié début mars - il s'agit essentiellement d'une avant-première « high-tech ». Fin mars, c'est au tour du salon mondial de la musique, l'incontournable « Musikmesse » qui se tient à Francfort et fait réellement le point sur le marché de l'instrument toutes tendances confondues; notre deuxième parution vous est donc servie début mai. Ensuite, vient la convention européenne de l'« Audio Engineering Society » ou AES - exposition de matériel professionnel doublée d'un important programme de conférences de haut niveau qui est le rendez-vous des constructeurs et développeurs. Celle-ci a généralement lieu fin mai (alternativement à Amsterdam, Munich ou Paris), ce qui place notre 3^e numéro au tout début juillet (c.-à-d. avant les grandes vacances !), histoire de ne pas bronzer idiot. Puis vient la rentrée avec notre spécial NAMM d'été / Nashville et IBC / Amsterdam. Enfin, au dernier bimestre, nous sortons normalement fin novembre, c'est-à-dire dans le mois qui suit la convention américaine de l'AES - comparativement à son homologue européenne, celle-ci regroupe un plus grand nombre de développeurs américains et d'exposants d'instruments électroniques. De toutes façons, sachez que ces dates de publication sont habituellement annoncées dans nos Cahiers pour être ensuite confirmées sur notre site en fonction de l'évolution des événements...

Quel intérêt ai-je à devenir membre de l'ACME ?

En devenant membre de l'ACME vous vous garantissez pendant un an un accès privilégié au premier service francophone d'information, à la fois rapide, indépendant et fiable, traitant des techniques actuelles de création sonore et musicale - tout en assurant par le paiement de votre cotisation la pérennité de ce type original de renseignement.

Ainsi, dans le mois qui suit chacun des événements majeurs de l'actualité électroacoustique professionnelle (NAMM d'hiver et d'été, Musikmesse, AES européenne et américaine), vous recevez chez vous par courrier prioritaire (prior / air mail) un exemplaire de notre revue « Les Cahiers de

l'ACME » qui concentre, en une centaine de pages de pur rédactionnel, l'information la plus utile dans l'exercice de votre activité créative.

Sur notre site, vous aurez accès à « l'espace Membre » qui sera disponible sous peu, ceci afin de compléter en permanence votre information entre chacune des parutions de nos Cahiers (la sortie de tout nouvel article vous sera signalée par email personnel).

Vous avez la possibilité de passer gratuitement des petites annonces pour la vente ou la recherche de certains instruments, entrer en contact avec d'autres membres, etc. – la rédaction d'annonces est exclusivement réservée à nos Membres, leur consultation étant ouverte à tous.

Vous bénéficiez d'un tarif préférentiel pour l'obtention de photocopies d'anciens modes d'emploi et manuels service d'instruments électroniques, de logiciels et de divers équipements audio professionnels, ceci via notre service de « documentations techniques ». En outre, au cas où ces documents (modes d'emploi ou manuels service) ne seraient pas disponibles chez nous, ce même service vous permet cependant de recevoir, par email (format PDF) ou par courrier, une copie intégrale des prospectus publicitaires se rapportant aux anciens appareils dont nous avons parlé dans notre revue - ceci bien entendu lorsque cette information n'est pas déjà accessible via Internet.

A quel moment débute mon affiliation à l'ACME ?

Toute nouvelle affiliation à l'ACME débute normalement au début du bimestre durant lequel nous percevons le montant de votre cotisation annuelle – donc pas obligatoirement au début de chaque année civile – et vous donne droit, entre autres, à recevoir notre revue « Les Cahiers de l'ACME » durant une année complète. Ainsi, dès réception de votre règlement, nous vous enverrons le numéro de nos Cahiers dont la parution correspond au bimestre en cours et vous bénéficierez dès cet instant de l'ensemble des autres avantages réservés à nos membres, ceci jusqu'au terme du cinquième bimestre suivant celui de votre affiliation.

Vous pouvez bien sûr nous donner d'autres instructions et faire commencer votre affiliation avec l'effet rétroactif de votre choix (par exemple: au 1^{er} janvier de l'année en cours).

Par ailleurs, dans le cas d'un renouvellement de cotisation, votre affiliation sera automatiquement prolongée d'une durée équivalente à six bimestres, ceci à dater du terme de votre affiliation précédente. De plus, pour autant que ce terme ne remonte pas à plus de six mois, nous assurerons également la jointure dans les parutions de nos Cahiers en vous envoyant les numéros qui vous manqueraient éventuellement du fait d'un renouvellement tardif; sinon nous considérerons qu'il s'agit d'une nouvelle affiliation...

Comment suis-je informé que je dois renouveler ma cotisation ?

Au cours du bimestre précédant le terme de votre affiliation, vous recevrez en même temps que nos Cahiers un avis vous avertissant que celle-ci prend fin avec la prochaine parution de notre revue. Cet appel sera renouvelé le bimestre suivant, néanmoins en réglant le plus rapidement possible votre cotisation, vous nous évitez des frais de rappel et pertes de temps que nous pouvons plus utilement consacrer à d'autres activités à destination de l'ensemble de nos membres. Nous vous remercions donc de ne pas trop tarder à renouveler votre affiliation lorsque le temps en est venu!

Par ailleurs, vous pouvez à tout moment vérifier les renseignements relatifs à votre affiliation. En effet, sur l'enveloppe dans laquelle nous vous envoyons « Les Cahiers de l'ACME » se trouve collée une étiquette adressographique qui reprend sur la première ligne, à la suite de votre nom et entre crochets, deux nombres séparés par un point: celui figurant à la gauche du point est votre numéro de membre de l'ACME (de un à cinq chiffres), tandis que les trois derniers chiffres à sa droite correspondent au dernier numéro de nos Cahiers qui vous sera envoyé.

Peut-on obtenir des anciens numéros des Cahiers de l'ACME ?

La plupart des anciens numéros de notre revue - il y en a plus de deux cents ! - sont encore disponibles en original, les autres en photocopie. Vous pouvez donc nous commander l'un ou l'autre numéro manquant à votre collection ou se rapportant à une période donnée – contactez-nous, nous vous ferons une offre...

Si, malheureusement, nous ne disposons pas encore à l'heure actuelle d'un index complet au sujet de notre collection intégrale de Cahiers, nous y travaillons. Ainsi vous pouvez toujours nous demander de faire une recherche pour vous selon le ou les critère(s) qui vous intéressent.

Par ailleurs, vous trouvez bientôt sur notre site les sommaires des numéros des Cahiers de l'ACME et d'Audio Pro - vous pourrez donc sous peu effectuer vous-même des recherches en fonction de la référence d'un produit, de sa marque ou de sa famille ou encore selon le sujet d'un article...

Pourquoi seulement une édition francophone des Cahiers de l'ACME ?

En tant qu'association sans but lucratif subventionnée par le ministère francophone belge de la culture, notre langue administrative est forcément le français et c'est comme il se doit cette langue que nous privilégions dans tous nos contacts écrits ou parlés. Ce qui ne signifie absolument pas que ne soyons pas ouverts à l'utilisation d'autres langues. Ainsi, certains de nos collaborateurs sont également à même de vous répondre dans les deux autres langues nationales belge, le néerlandais ou l'allemand, ainsi qu'en anglais.

Si nous n'avons cependant jamais publié de version flamande de nos Cahiers, c'est qu'il y a, tout d'abord, une part de hasard qui a voulu que nous n'ayons jamais rencontré en Belgique de collaborateur néerlandophone désireux de travailler à nos côtés à un tel projet, bien que nous y ayons

cependant toujours été ouverts et que nous soyons régulièrement en contact avec les compositeurs et associations oeuvrant en ce sens de l'autre côté de la frontière linguistique belge. L'autre raison est d'ordre purement économique, le coût d'une traduction technique suffisamment rigoureuse et rapide des Cahiers de l'ACME en néerlandais étant relativement disproportionné par rapport au lectorat potentiel correspondant. En effet, comparé à la population des principaux territoires francophones (Belgique, France, Québec et Suisse) son équivalent néerlandophone (en Belgique et aux Pays-Bas) est environ quatre fois moindre... Sachez néanmoins que nous avons publié une version en néerlandais du 3^e tome de notre Dossier consacré au système MIDI (le lexique).

En ce qui concerne une éventuelle version anglophone de nos Cahiers, la concurrence avec les grands groupes de presse internationaux est malheureusement totalement disproportionnée. D'une part, nous ne disposons manifestement pas des moyens matériels pour nous faire connaître et les concurrencer au niveau planétaire et, d'autre part, il existe déjà un nombre important de magazines de qualité en anglais – ce qui n'était absolument pas le cas dans le monde francophone lors de la création des Cahiers de l'ACME (nous avons en effet été la toute première revue en français à apprendre aux musiciens à se servir des synthétiseurs, des effets et du mini studio en général et à leur faire découvrir les nouveautés en cette matière!). Notez que nous avons cependant aussi publié en langue anglaise deux de nos Dossiers, « Lexique de l'informatique musicale » et « Lexique de l'audio numérique », du fait que ceux-ci n'avaient pas leur équivalent dans cette langue. Néanmoins, nous avons vite compris que le monde de l'édition technique se trouve être bien trop aux mains des éditeurs anglais et américains pour que nous puissions espérer rivaliser avec ceux-ci...

Fort de ces expériences, nous avons donc décidé de recentrer nos éditions sur ce qu'elles possédaient de plus spécifique: la langue française. Ainsi dans tous nos écrits, nous suivons une politique linguistique stricte, respectueuse de la terminologie technique tout en faisant la chasse au jargon technique de même qu'au franglais au profit d'un langage le plus clair et précis possible. En outre, afin de vous familiariser avec la terminologie anglophone, vu que c'est elle qui est le plus souvent utilisée sur les équipements et dans les logiciels professionnels, chaque terme technique anglais se trouve accompagné dans nos Cahiers et Dossiers de sa traduction française.

Mes données adressographiques sont-elles confidentielles ?

Toutes les données relatives à votre vie privée (adresses postale, téléphonique et électronique) demeurent chez nous strictement confidentielles. Ceci concerne aussi bien nos Membres (tant ceux qui sont en ordre de cotisation que ceux qui ne le sont hélas plus de puis longtemps), que tout autre personne (physique ou morale) nous ayant un jour contacté pour se procurer l'une de nos publications ou pour obtenir un quelconque renseignement technique.

Dans le but de vous éviter d'être importuné intempestivement, nous n'avons donc jamais accepté de transmettre le moindre renseignement au sujet de notre listing adressographique à qui que ce soit (importateur de matériel ou membre, p. ex.), pas plus que nous ne déposons de cookies dans

l'ordinateur des visiteurs de notre site. Nos buts sont didactiques et culturels, pas commerciaux (de même qu'aucune bannière publicitaire n'encombre ni ne ralentit non plus notre site) - ceci est bien entendu compensé le fait que nos membres paient une cotisation.

Pour les membres désirant prendre contact entre eux, il existe actuellement deux possibilités: soit passer une petite annonce dans nos Cahiers, soit nous demander de faire suivre leur courrier (électronique ou postal) à destination d'un membre donné, ceci bien sûr sans garantie de réponse.

D'autres possibilités de communiquer entre membres sont cependant à l'étude et vos suggestions sont les bienvenues...

A combien s'élève la cotisation annuelle et comment puis-je la régler ?

Comme le montant de votre cotisation annuelle inclut aussi l'envoi par courrier prioritaire de notre revue « Les Cahiers de l'ACME - Audio Pro, le magazine », il varie donc légèrement *en fonction du pays où vous résidez*:

- **Belgique** => 45,86 euros
- **autre pays de la Communauté Européenne** => 53,36 euros
- **Suisse** => 100 CHF
- **Europe hors Communauté Européenne (sauf la Suisse)** => 62 euros
- **reste du monde** => 72 euros.

Selon ce même critère de résidence, vous disposez également de *diverses possibilités de paiement*.

Sachez tout d'abord que, quelle que soit votre domicile, vous avez la possibilité de nous payer - exclusivement en euro - par carte de crédit internationale (Eurocard, MasterCard, Visa ou American Express), ceci en nous envoyant :

- par courrier à notre adresse postale (ACME – Boîte Postale 19 – B-1170 Bruxelles 17) ou
- par fax (depuis la Belgique: 02 673 29 23, ou depuis tout autre pays: *préfixe international + 322 673 29 23*)

un bon de commande sur lequel figureront votre numéro de carte (15 ou 16 chiffres), la date de son échéance (mois/année) et votre signature – *l'envoi de votre signature manuscrite selon des moyens de transmission non Internet restant actuellement la méthode la plus sécurisée et aussi la plus économique*)

Paiement par carte de crédit (exclusivement en EUR !): Visa Eurocard MasterCard AmEx
(pas de Carte Bleue nationale S.V.P. !)

n°..... expirant le /200...

Signature.....

NOM.....

ADRESSE.....

.....

CODE POSTAL..... VILLE.....

Cependant, les pays francophones européens disposent, en prime, de quelques possibilités supplémentaires...

- **Depuis la Belgique:** par *chèque* à notre adresse postale (ACME – Boîte Postale 19 – B-1170 Bruxelles 17) ou par *virement* direct sur notre compte en banque 199-3714451-22 , ceci exclusivement en euros (EUR).

- **Depuis la France:** par *chèque* à notre adresse postale (ACME – Boîte Postale 19 – B-1170 Bruxelles 17 ou par *virement* direct sur notre compte en banque ouvert auprès du « Crédit Agricole » (16906-01011-51013883271-80), ceci exclusivement en euros (EUR).

- **Depuis la Suisse:** par *virement international direct* - exclusivement en francs suisses (CHF) / frais à notre charge - sur notre compte en banque ouvert chez « Argenta » en Belgique :

International Bank Account Number (IBAN): BE 10 9799 8864 3304

Bank International Code (BIC): ARSPBE22.

Notez également qu'au cas où vous disposeriez d'un compte en banque dans l'un de ces pays, tout en habitant dans une autre région, vous pouvez effectuer le règlement de votre cotisation via la Belgique, la France ou la Suisse, mais son montant devra obligatoirement correspondre à celui du lieu où vous souhaitez recevoir notre revue « Les Cahiers de l'ACME ».

Enfin, au cas où vous êtes déjà membre de l'ACME, vous nous aideriez grandement lors du renouvellement de votre cotisation en n'omettant pas de joindre à votre chèque votre étiquette adressographique ou en nous rappelant votre numéro de membre (à cet effet, vous trouverez collée sur l'enveloppe dans laquelle nous vous envoyons « Les Cahiers de l'ACME » une étiquette qui reprend, à la suite de votre nom et entre crochets, deux nombres, celui figurant à la gauche du point qui les sépare est votre numéro de membre de l'ACME et compte de un à cinq chiffres).

